

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ouagadougou/ Energies renouvelables et Efficacité énergétique

La Commission de l'UEMOA concrétise son partenariat avec SABER



Le Président de la Commission, M. Cheickhe Hadjibou SOUMARE et le Président de la Société Africaine des Biocarburants et des Energies Renouvelables (SABER/ABREC), M. Thierno Bocar TALL, ont signé, jeudi 02 mai 2013, au siège de la Commission à Ouagadougou, une convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée relative aux études, à la supervision de la fourniture et l'installation d'équipements solaires et de Lampes à Basse Consommation dans les Etats membres de l'UEMOA.

D'un montant global de Dix-huit milliards trois cent millions (18 300 000 000) de FCFA, pour une durée de vingt-quatre (24) mois, la Convention a pour objet :

- les études de faisabilité technique, financière, socioéconomique et d'impact environnemental des projets ;
- la confection des dossiers d'appel d'offres pour la fourniture, la diffusion de kits solaires et l'installation de lampadaires solaires et de Lampes Basse Consommation ;
- la distribution dans les ménages pauvres de l'espace UEMOA d'environ six mille quatre cents (6.400) kits solaires, soit environ huit cents (800) kits par Etat membre ;
- l'installation dans l'espace UEMOA d'environ un million (1.000.000) de Lampes Basse Consommation (LBC), soit environ cent vingt-cinq mille (125.000) LBC par Etat membre, dans l'éclairage public et les bâtiments administratifs et publics ;
- l'installation d'environ quatre mille huit cent (4.800) lampadaires solaires, soit environ six cent (600) lampadaires dans chacun des huit Etats membres de l'UEMOA.

Selon le Président de la Commission, cette convention vise à donner un élan nouveau dans la mise en œuvre de la Politique Energétique Commune (PEC), notamment de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IREDD) dont la vision à l'horizon 2030 est d'«*assurer à l'ensemble des citoyens de l'UEMOA, l'accès à une énergie à bas prix, au sein d'un vaste marché d'échanges d'énergie électrique intégré et harmonisé à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, en s'appuyant sur un partenariat public-privé dynamique*». Elle constitue également une réponse concrète à l'Initiative des Nations Unies sur l'Energie Durable pour Tous, qui est de faciliter l'accès à l'énergie durable à plus 2 milliards de personnes dans le monde dont plus de 600 millions en Afrique subsaharienne.

Le Président Directeur Général de SABER, a remercié la Commission de l'UEMOA pour sa confiance et réaffirmé le rôle de sa structure qui se positionne pour réaliser la synthèse des actions menées aussi bien par le secteur public que par le secteur privé pour le développement des énergies renouvelables en Afrique. Elle se définit ainsi comme un modèle réussi de Partenariat Public-Privé (PPP) dans un secteur d'utilité publique.

SABER/ ABREC dont le siège est à Lomé (Togo), compte parmi ses membres plusieurs Etats africains dont ceux de l'UEMOA.

Ouagadougou, le 06 mai 2013

**La Direction de la Communication,
de la Documentation et des Archives**